

**CROZON**

# PLU modifié : avis favorable de la commission d'enquête

● Suite à l'enquête publique de 2024, la Communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne maritime avait choisi de faire évoluer son projet de modification du Plan local d'urbanisme intercommunal afin de prendre en compte les remarques formulées.

C'est ainsi qu'une nouvelle mouture a été soumise à enquête publique du 19 mai au 20 juin et a conduit à un avis favorable de la commission d'enquête.

La participation du public est indéniable, à en juger par la centaine de personnes s'étant déplacées pour rencontrer la commission, sans oublier les 176 contributions écrites.

Quelques adaptations ont été demandées par la commission

d'enquête. Elles concernent surtout le conditionnement des autorisations de construction à la capacité d'assainissement ainsi que la limitation des hauteurs des nouvelles habitations sur un secteur de Rosnoën. Le projet de modification, destiné principalement à répondre aux besoins fonciers en termes d'habitat à l'année, sera soumis à l'approbation du Conseil communautaire à la fin du mois de septembre pour devenir exécutoire début novembre.

## Pratique

*Les conclusions et avis de la commission d'enquête sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la communauté de communes ([www.comcom-crozon.bzh](http://www.comcom-crozon.bzh)) à la rubrique urbanisme.*